

Lundi 26 mai 2014



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* SWAN

(N° 67) — *Loi sur le droit de la famille et Loi sur le recouvrement forcé des pensions alimentaires/The Family Law Act and Family Support Enforcement Act*

---

**PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> MITCHELSON  
M<sup>me</sup> STEFANSON  
M. PEDERSEN  
M<sup>me</sup> ROWAT  
M. FRIESEN  
M. EICHLER  
M. CULLEN  
M. EWASKO  
M. GRAYDON

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

# ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### COMITÉ PLÉNIER

### COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

---

### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre HOWARD

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*  
(M<sup>me</sup> la ministre BLADY)

---

### DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre BRAUN

(N<sup>o</sup> 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*

M. le ministre KOSTYSHYN

(N<sup>o</sup> 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 72) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*

## **MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION**

M. EICHLER propose que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de faire preuve de respect envers les Manitobains, qui sont de fait les véritables propriétaires d'Hydro-Manitoba, et qu'il réexamine immédiatement son intention d'au moins doubler les tarifs d'électricité des familles manitobaines pendant les 20 prochaines années dans le cadre d'un plan risqué d'aménagement qui a déjà coûté 2,6 milliards de dollars aux contribuables, lequel plan vise à produire de l'électricité qui, de l'avis d'experts indépendants, pourrait ne pas être requise pour les besoins intérieurs de la province avant 2034, et qui ne servira qu'à permettre au gouvernement d'utiliser Hydro-Manitoba pour s'approprier des milliards de dollars en taxes et frais cachés.

---

# **FEUILLETON DES AVIS**

## **AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI**

### **MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION**

M<sup>me</sup> STEFANSON propose que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à commander immédiatement un rapport indépendant fondé sur des paramètres de recherches acceptés par le gouvernement et l'opposition à l'Assemblée afin d'évaluer objectivement l'impact économique qu'auront pendant les cinq prochaines années les promesses rompues en matière d'impôts et l'augmentation des frais imposés aux Manitobains, lesquels totalisent 1 600 \$, depuis la hausse illégale de la TVP le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

---

## **AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI**

### **PROPOSITIONS**

M. GRAYDON — Aide à domicile pour les personnes âgées offerte par la communauté

21. Attendu :

que les aînés manitobains méritent de pouvoir demeurer chez eux le plus longtemps possible et qu'ils ne devraient être placés dans un foyer de soins personnels que lorsque cela est absolument nécessaire;

que le nombre de Manitobains et Manitobaines âgés de 65 ans est à la hausse et qu'au cours des 5 dernières années, ce nombre a augmenté de façon proportionnelle dans tous les offices régionaux de la santé;

que le vieillissement rapide de la population manitobaine nécessite la prise de mesures permettant de répondre adéquatement aux besoins des personnes âgées en matière de santé;

qu'un groupe d'églises du sud du Manitoba a mis en œuvre un projet pilote de soins de soutien qu'il a géré avec succès pendant trois ans;

que *Gardens on Tenth* est un projet communautaire à Altona, mis sur pied par des églises locales, qui permet aux aînés de continuer à vivre à proximité de leur domicile sans imposer un fardeau supplémentaire aux services de soins personnels de la collectivité;

que *Gardens on Tenth* a sur place un personnel de soins de soutien en tout temps, ce qui permet aux aînés de demeurer dans la résidence aussi longtemps qu'ils peuvent le faire sans danger;

que les aînés et le personnel soignant de même que le système de soins de santé de la province bénéficieraient de programmes semblables puisqu'ils allégeraient potentiellement le fardeau qui pèse sur les foyers de soins personnels du Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à établir un partenariat avec les groupes communautaires et à les appuyer afin de permettre aux aînés de rester chez eux aussi longtemps qu'ils peuvent le faire sans danger par le biais de projets d'aide à la vie autonome ou d'aide à domicile et d'autres projets de vie en groupe.

---

#### **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent des affaires intergouvernementales se réunira le lundi 26 mai 2014, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le projet de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 26 mai 2014 à 18 heures dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

---